



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **lundi 13 mars 2023** à la salle municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

Maire:	Brent Montgomery
Conseillers :	Maureen Bédard
	Raymond Bureau
	David Hogan
	Thomas Lavalée
	Dorothy Noël
	Shelley MacDougall

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Brent Montgomery.

Également présents :

Directrice générale et greffière-trésorière :	Heidi Lafrance
Responsable des travaux publics :	Dany Laberge
Inspecteur municipal :	Stacy Gagné

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-03-23

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous :

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1. Séance ordinaire du 6 février 2023
- 4. Période de questions**
- 5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes**
- 6. Avis de motion et règlements**
- 7. Administration**
- 8. Finances**
 - 8.1. Comptes fournisseurs pour février 2023
 - 8.2. Demande de commandite
- 9. Sécurité publique**
 - 9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour février 2023
 - 9.2. Octroi du contrat pour les services d'accompagnement pour des inspections en prévention incendie pour des bâtiments de risques très élevés
- 10. Travaux publics et hygiène du milieu**
 - 10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics
 - 10.2. Résolution pour la signature d'un contrat de gré à gré avec Les Constructions B.G.C. inc. pour la gestion de l'écocentre municipal

10.3. Octroi du contrat pour des travaux de peinture au 2230, boulevard Valcartier

11. Urbanisme et environnement

11.1. Rapport des permis délivrés pour février 2023

11.2. Rapport de l'inspecteur municipal

11.3. Résolution pour demander la signature d'une entente intermunicipale avec la Ville de Québec concernant la fourniture de services en matière de réception et de traitement des boues d'installations septiques et de fosses scellées

12. Loisirs, culture et vie communautaire

12.1. Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs

13. MRC et dossiers régionaux

14. Affaires diverses

15. Levée de la séance

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-03-23

3.1 Séance ordinaire du 6 février 2023

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 6 février 2023.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Le maire Brent Montgomery invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

5. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET AFFAIRES SE RAPPORTANT AUX SÉANCES PRÉCÉDENTES

Sécurité sur le boulevard Valcartier – ministère des Transports du Québec :

Une lettre sera envoyée au ministère des Transports dans les prochains jours pour demander une rencontre afin de faire le point sur les enjeux de sécurité soulevés depuis plusieurs années par les citoyens et la Municipalité sur le boulevard Valcartier.

6. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

7. ADMINISTRATION

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

8. FINANCES

03-03-23

8.1 Comptes fournisseurs pour le mois de février 2023

ATTENDU QUE la greffière-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de février 2023;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, comme certifié par la greffière-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de février 2023 totalisant la somme de 159 974,01 \$, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

04-03-23

8.2 Demande de commandite

Le conseiller Raymond Bureau informe les membres du conseil qu'il est le conjoint de Caroline Longchamp, résidante qui demande un soutien financier à la Municipalité, et par conséquent il s'abstient de toute discussion sur ce sujet.

Madame Caroline Longchamp, résidante, sollicite la Municipalité pour un soutien financier pour participer aux Championnats du Monde Multisports (course-vélo-course) qui se tiendront à Ibiza en Espagne les 29 et 30 avril 2023.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De remettre une contribution de 1 000 \$ à Madame Caroline Longchamp en vue des Championnats du Monde Multisports qui se tiendront à Ibiza en Espagne les 29 et 30 avril 2023.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Rapport d'activités de la CAUCA pour février 2023

Un total de 13 appels a été reçu pendant le mois de février 2023 :

6	Médical
3	Accident
1	Alarme incendie
0	Fausse alarme
3	Divers
0	Travaux publics – urgence

05-03-23

9.2 Octroi du contrat pour les services d'accompagnement pour des inspections en prévention incendie pour des bâtiments de risques très élevés

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie doit effectuer la visite des bâtiments à risques très élevés annuellement sur son territoire;

ATTENDU QUE l'entente de partage d'un préventionniste avec la Ville de Shannon a été annulée par celle-ci et que par conséquent la Municipalité n'a pas de préventionniste;

ATTENDU QUE des demandes de prix ont été demandées à trois fournisseurs pour ce service et que les résultats sont les suivants :

Compagnie	Prix (sans taxes)
PSI Expert	5 250 \$
Prudent	6 644 \$
PMU Québec	98 624 \$

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D’octroyer le contrat pour des inspections en prévention incendie pour des bâtiments de risques très élevés sur le territoire de la Municipalité à la compagnie PSI Expert pour un montant de 5 250 \$ excluant les taxes applicables.

À noter que M. Yan Gagné, apprenti préventionniste accompagnera le représentant de ladite compagnie pour les visites.

10. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Rapport du responsable du Service des travaux publics – M. Dany Laberge

M. Dany Laberge fait un rapport verbal des activités du Service des travaux publics.

Stationnement du sentier La Visite :

Il a été porté à l’attention du Service des travaux publics que des gens avaient jeté des déchets de construction dans le stationnement La Visite. Le Service des travaux publics a commencé à ramasser les débris. De l’affichage sera installé mentionnant qu’une amende sera donnée à tout individu qui vient déposer des déchets à cet endroit.

06-03-23

10.2 Résolution pour la signature d’un contrat de gré à gré avec Les Constructions B.G.C. inc. pour la gestion de l’écocentre municipal

ATTENDU QUE la Municipalité possède un écocentre municipal sur le lot 3 318 314;

ATTENDU QUE la gestion de cet écocentre sera assurée par un tiers;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ :

D’autoriser le Maire Brent Montgomery et Heidi Lafrance, directrice générale et greffière-trésorière, à signer une entente de gré à gré avec Les Constructions B.G.C. inc. pour la gestion de l’écocentre municipal de Saint-Gabriel-de-Valcartier pour une durée d’un an, soit du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 avec possibilité de renouvellement.

07-03-23

10.3 Octroi du contrat pour des travaux de peinture au 2230, boul. Valcartier

ATTENDU QUE l’intérieur du bâtiment au 2230, boulevard Valcartier doit être repeint;

ATTENDU QUE ce projet fait partie des projets pour 2023 et que des sommes à cet effet sont prévues dans le budget 2023;

ATTENDU QUE des demandes de prix ont été demandées à quatre fournisseurs pour ce service et que les résultats sont les suivants :

Compagnie	Prix (sans taxes)
Falex	13 440 \$
Peinture Gilbert	17 000 \$
Rénov-Action	18 550\$
JS Prestige	30 000 \$

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ :

D’octroyer le contrat pour des travaux de peinture au 2230, boul. Valcartier à la compagnie Falex pour un montant de 13 440 \$ excluant les taxes applicables.

11. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11.1 Rapport des permis délivrés pour le mois de février 2023

Un total de 14 permis a été délivré pour le mois de février 2023 :

3	Construction résidentielle
3	Bâtiment complémentaire
1	Enseigne
3	Installation septique
1	Piscine
2	Puits
1	Lotissement

11.2 Rapport de l'Inspecteur municipal – M. Stacy Gagné

Logiciel PG Territoire :

L'implantation du nouveau logiciel de gestion des permis et des requêtes est terminée. Les citoyens peuvent dorénavant faire leurs demandes de permis en ligne et effectué des requêtes de tout genre sur la nouvelle plate-forme Voilà.

08-03-23

11.3 Résolution pour demander la signature d'une entente intermunicipale avec la Ville de Québec concernant la fourniture de services en matière de réception et de traitement des boues d'installations septiques et des fosses scellées

CONSIDÉRANT que la Municipalité prend en charge la vidange des fosses septiques sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la vidange des fosses septiques est effectuée entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre au 2 ans;

CONSIDÉRANT que le volume estimé à recevoir et traiter par la Ville de Québec est approximativement 2 000 m³ de boues de fosses septiques en 2023 et 2 000 m³ de boues de fosses septiques en 2025;

CONSIDÉRANT que la Municipalité ne dispose pas d'endroit approprié pour recevoir et traiter le volume de boues recueillies;

CONSIDÉRANT que la Municipalité envoie présentement lesdites boues dans un centre de traitement sur le territoire de la Ville de Québec et que le dernier protocole d'entente sur le sujet est échu depuis le 31 décembre 2022;

CONSIDÉRANT que la signature d'une nouvelle entente avec la Ville de Québec est souhaitable ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil municipal autorise, Monsieur le Maire et Madame la Directrice générale à signer un protocole d'entente avec la Ville de Québec pour une période initiale de deux ans débutant le 1^{er} janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2024. À son échéance, elle se renouvellera automatiquement pour trois (3) périodes successives d'une année chacune à moins que l'une ou l'autre des parties n'avise l'autre au moins trente (30) jours avant l'échéance de son intention d'y mettre fin.

12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs – Mme Pamala Laberge

Mme Laberge dépose son rapport avant la séance tenante. En voici un résumé :

Projet CulturAdos :

La Municipalité a reçu une aide financière de 4 000 \$ pour la réalisation du projet CulturAdos dans le cadre du programme d'aide financière versée par la MRC de la Jacques-Cartier « Entente de développement culturel et Fonds culturel régional ». Le montant demandé était de 5 500 \$.

Projet « Aînés bienveillants, en forme et souriants » - Programme Nouveaux Horizons pour les aînées :

La Municipalité a reçu une aide financière de 23 396 \$ pour la réalisation du projet « Aînés bienveillants, en forme et souriants » dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînées du ministère de l'Emploi et Développement Social Canada. Le montant demandé était de 25 000 \$.

13. MRC ET DOSSIERS RÉGIONAUX

Le maire Brent Montgomery informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 15 février 2023.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 15 mars 2023 à 19h.

14. AFFAIRES DIVERSES

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20 h 30.

Brent Montgomery
Maire

Heidi Lafrance
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Je, Brent Montgomery, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de la l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.